

Rapport d'évaluation

**Bilan du plan d'aide à la réussite
(2000-2003)**

du Cégep de Granby Haute-Yamaska

Mars 2004

Commission d'évaluation de l'enseignement collégial

Québec 

Introduction

Au printemps 2000, le ministère de l'Éducation du Québec a demandé à tous les collèges d'élaborer un plan triennal d'aide à la réussite devant être implanté dès l'année scolaire 2000-2001. Ce plan devait préciser les obstacles à la réussite et à la diplomation, proposer des objectifs mesurables et prévoir les moyens à mettre en œuvre pour les atteindre. La Commission d'évaluation de l'enseignement collégial a déjà évalué la qualité formelle du plan de chacun des collèges et elle a examiné le suivi que ceux-ci y ont apporté en 2001-2002. Elle évalue maintenant l'efficacité de chacun de ces plans d'aide à la réussite.

Lors de sa réunion tenue le 16 mars 2004, la Commission a évalué le bilan que le Cégep de Granby Haute-Yamaska a dressé de l'application de son plan d'aide à la réussite. Elle a accordé une importance particulière aux indicateurs de réussite, à la mise en œuvre du plan et à l'efficacité des mesures d'aide.

La Commission expose ci-après son analyse du rapport du plan d'aide à la réussite du Collège et formule, au besoin, des suggestions et des recommandations dans le but de l'aider dans la production de son prochain plan.

Les indicateurs de réussite

Les données sur les indicateurs de réussite proviennent des statistiques du ministère de l'Éducation. Elles concernent la réussite des cours en première session, la réinscription au troisième trimestre et la diplomation et elles portent sur les cohortes des nouveaux inscrits à chaque session d'automne. Les statistiques relatives à la réinscription et à la diplomation incluent tous les élèves du Collège d'une même cohorte, que ceux-ci aient poursuivi ou non leurs études dans le même programme ou dans le même établissement. Les cohortes analysées pour la réussite des cours au premier trimestre sont celles de 1998 à 2002, alors que la réinscription au troisième trimestre est étudiée pour les cohortes de 1998 à 2001. L'examen des taux de diplomation couvre les cohortes de 1994 à 2000, selon les secteurs et la durée d'observation. Dans tous les cas, les deux premières cohortes servent de point de référence car elles ne comptent aucun élève ayant pu être touché par le plan d'aide à la réussite, alors que les cohortes suivantes sont composées d'élèves susceptibles d'avoir été rejoints par les mesures du plan.

Le Collège devait analyser l'évolution des indicateurs de réussite et de persévérance en relation avec les cibles qu'il s'était fixées. Il devait aussi examiner l'évolution du taux de diplomation.

La réussite des cours en première session

Tous les indicateurs de réussite des cours ont augmenté au cours de la période considérée. Le taux maximal en particulier a augmenté de 12,5 points pour devancer celui du réseau des établissements publics. La progression de 5 points du taux global le rend égal à celui du réseau. Ces résultats sont supérieurs aux cibles fixées par le Collège pour 2001 et 2002.

La réinscription au troisième trimestre

Le taux de réinscription au troisième trimestre pour l'ensemble des programmes a augmenté pour dépasser légèrement la cible fixée à 80 % par le Cégep en 2001. Le taux augmente également dans les programmes ciblés par le Ministère et le Collège, sauf en *Techniques administratives* et en *Arts et lettres*. La Commission constate les améliorations importantes en *Sciences humaines*, *Soins infirmiers* et *Informatique*.

La diplomation

Il est encore trop tôt pour apprécier pleinement l'effet du plan d'aide à la réussite sur la diplomation. On observe une amélioration du taux de diplomation deux ans après la durée prévue incluant le DEP, notamment au secteur technique; ce dernier conserve toutefois un écart négatif avec le réseau.

Appréciation des résultats obtenus

Le Cégep se montre satisfait des résultats obtenus pour la réussite des cours à la première session. Les taux ont augmenté sensiblement et il a dépassé les cibles qu'il s'était fixées. Il est également encouragé par l'augmentation du taux de réinscription au 3^e trimestre. Il a déjà mis en œuvre des mesures pour améliorer la situation dans les deux programmes ciblés qui ont connu une diminution. Il constate l'amélioration de la diplomation dans le secteur technique et il mentionne que les mesures de sensibilisation du milieu sur l'importance du diplôme et la relance des quasi-diplômés ont peut-être contribué à l'atteinte de ce résultat. La Commission souligne la progression des indicateurs qui ont été touchés par les mesures du plan, en particulier l'amélioration notable de la réussite à la première session. Elle note l'intention du Collège de continuer à suivre étroitement l'évolution des indicateurs et elle l'invite à examiner plus particulièrement la problématique de la diplomation dans les programmes préuniversitaires.

La mise en œuvre

Le Cégep estime que la mise en œuvre du plan a atteint les objectifs fixés grâce à la réalisation de stratégies systémiques et globales qui ont favorisé la mobilisation des intervenants pour créer un milieu éducatif centré sur la réussite : activités d'animation, perfectionnement des enseignants, création du Carrefour de la réussite regroupant les interventions auprès des étudiants, projet Étincelle (école orientante), pédagogie de la première session. Le Collège relève également des stratégies sur des clientèles ciblées, comme l'entreprise d'entraînement en *Techniques administratives*. L'examen de la réalisation des mesures et des résultats obtenus amène la Commission à conclure à l'efficacité de la mise en œuvre du plan. Elle souligne notamment la qualité de la coordination du plan et l'évaluation continue de l'efficacité de la réalisation des mesures.

L'efficacité des mesures

Selon le Cégep, les mesures les plus efficaces pour la réussite des cours sont notamment : la pédagogie de la première session; le réaménagement de la séquence de cours en français; le tutorat par les pairs; les centres d'aide; le cours complémentaire spécifique *Outils pour réussir* pour les élèves à risque; les mesures d'encadrement ciblées dans les programmes. Il considère aussi que les mesures suivantes favorisent la réinscription au 3^e trimestre et la diplomation : les mesures d'accompagnement vers les carrières scientifiques et technologiques et le lien avec le projet Étincelle; les mesures appliquées dans le cadre du règlement sur la réussite scolaire; l'entreprise d'entraînement en *Techniques administratives*; la sensibilisation des étudiants, parents et employeurs au sujet de la réussite et de la valeur du diplôme. Le Cégep dégage comme caractéristiques communes le caractère systémique et intégré des mesures de même que l'efficacité de celles qui s'adressent à des clientèles ciblées.

La Commission considère que le Cégep a réalisé une bonne évaluation de l'efficacité de la mise en œuvre des mesures et de leurs résultats. Elle note l'attention portée à l'opinion des intervenants et des étudiants et le souci d'établir des liens entre les mesures adoptées et les résultats obtenus. La Commission partage également les conclusions du Collège sur les mesures jugées les plus efficaces et sur leur contribution à l'amélioration de la réussite. Elle souligne en particulier l'importance accordée au caractère intégré des mesures, à la mobilisation des intervenants et au perfectionnement des enseignants. Sur ce dernier point, elle relève le souci du Cégep de faire du perfectionnement « un lieu pour arrimer les stratégies pédagogiques à la réussite des cours et à la diplomation ». La Commission encourage le Collège à réaliser les actions qu'il a identifiées pour son prochain plan

concernant les pratiques pédagogiques, la motivation des élèves, le cheminement scolaire, la valorisation du diplôme.

Conclusion

Les indicateurs touchés par les mesures du plan ont progressé, en particulier la réussite des cours à la première session dont l'augmentation notable a permis de dépasser les cibles fixées. La mise en œuvre du plan a favorisé la mobilisation des intervenants envers la réussite des étudiants. La coordination et le suivi étroit de l'efficacité des mesures ont favorisé la cohérence des interventions et ils ont permis au besoin de les adapter rapidement afin d'atteindre leurs objectifs.

La Commission souligne l'efficacité des stratégies et mesures réalisées dans ce premier plan d'aide à la réussite. Elle encourage le Cégep à inscrire dans son prochain plan les actions qu'il a déterminées, en l'invitant à poursuivre l'analyse de la problématique de la diplomation, en particulier dans les programmes préuniversitaires. La Commission souligne enfin l'importance accordée par le Cégep à la relation maître-élève et au perfectionnement des enseignants pour arrimer les stratégies pédagogiques à la réussite.

La Commission d'évaluation de l'enseignement collégial

Jacques L'Écuyer, président

Analyse et rédaction : Claude Marchand, agent de recherche